Conduire une opération de construction : de la programmation à la réception

De la définition du besoin à la réception, une opération de construction exige des décisions coordonnées entre le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre et les autres intervenants. Un programme imprécis, une étude mal validée ou une responsabilité mal définie peut compromettre les coûts, les délais et la qualité attendue.

En deux jours, cette formation vous aide à comprendre le déroulement de l'opération et à tenir votre rôle à chaque étape. Vous travaillez la programmation, le suivi des études, l'organisation du chantier et la réception pour mieux coordonner les acteurs et anticiper les difficultés.

Programme édité le 09/11/2026

Contact & Inscriptions
Tél. : 01 42 29 57 50
inscription@habitat-social.com

Coordination pédagogique
François Martinelli
fmartinelli@habitat-social.com

Durée	Mode d'organisation :
14 heures	Mixte

SATISFACTION MOYENNE
Données non disponibles
Moyenne des notes attribuées au module par les participants, exprimée sur 100, sur les 12 derniers mois glissants. Source : Dendreo.

PUBLIC
Responsables de programmes, chargés et conducteurs d'opérations, collaborateurs de la maîtrise d'ouvrage et assistants à maîtrise d'ouvrage.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis.

MOYENS PÉDAGOGIQUES
Apports méthodologiques et juridiques. Illustrations au travers d'exemples et échanges avec les participants. Support pédagogique remis aux participants. Analyse de documents et de situations en lien avec le programme. Support de formation accessible sur votre extranet participant.

SATISFACTION ET EVALUATION
- Évaluation des acquis en lien avec les objectifs pédagogiques.
 - **Auto-positionnement** : Questionnaire avant et après la formation pour mesurer l'évolution des compétences.
 - **Validation des acquis** : Quiz et exercices pendant la formation pour ancrer les connaissances.
 - **Satisfaction** : Questionnaire à chaud pour évaluer la qualité de la formation et recueillir des retours constructifs.
- Évaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant.
- Suivi des présences tout au long de la formation.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser le déroulement des phases d'une opération de construction.
- Identifier les rôles et responsabilités des différents acteurs de la construction.
- Définir le programme architectural, technique et fonctionnel de l'opération.
- Gérer les interfaces entre les acteurs en phases de conception et de travaux.
- Organiser la réception et la prise de livraison de l'ouvrage.
- Connaître le champ d'application des garanties.
- Préciser les responsabilités du maître d'ouvrage et ses relations contractuelles avec la maîtrise d'œuvre et les autres intervenants.

Programme de la formation

1er jour
Matinée
1. Notions et typologies de contrats
Définition du contrat
- Définition du code civil
- Définition du code des marchés publics

Les enjeux contractuels avec le maître d'œuvre en phase « études » et en phase « travaux »
- Phase « études »
- Phase « travaux »
- Les missions complémentaires de maîtrise d'œuvre
- Les obligations des parties faites par la loi du 12 juillet 1985, dite loi MOP transposée dans le livre IV du CCP
- Le champ d'application du livre IV du CCP

2. La relation contractuelle
Les devoirs de conseil, de direction et de surveillance du maître d'œuvre
- Devoir de conseil
- Devoir de direction et surveillance du chantier

Cadrer les droits et obligations des parties
- La maîtrise d'ouvrage
- La maîtrise d'œuvre

Les autres intervenants à l'acte de construire
- Le pilote de chantier (OPC)
- Le rôle du Coordonnateur SPS
- le rôle du coordonnateur SSI
- le contrôleur technique
- Les assistants à la maîtrise d'ouvrage publique (AMO)

- Le conducteur d'opération
- Le géotechnicien

3. Les étapes de la relation contractuelle : de la faisabilité au projet

Les diagnostics

- les diagnostics techniques
- le diagnostic d'insertion de l'ouvrage dans son environnement

La définition du besoin et la programmation

- La définition du programme architectural, technique et fonctionnel de l'ouvrage
- Le contenu du programme architectural, technique et fonctionnel de l'ouvrage
- Les ambitions du programme architectural, technique et fonctionnel de l'ouvrage
- Quand doit-on rédiger le programme ?
- Qui rédige le programme ?
- De la programmation générale à la programmation détaillée
- La gestion des modifications du programme architectural, technique et fonctionnel de l'ouvrage

2ème jour

La réponse au besoin faite par le maître d'œuvre

- La vérification de la conformité des études au programme et de sa compatibilité avec l'enveloppe financière
- L'élaboration des études d'esquisse
- L'élaboration des études d'avant-projet
- La faisabilité en termes de planning
- La finalisation de la conception générale du projet

L'exécution, la gestion et la validation des étapes de conception

- La marge de manœuvre du maître d'ouvrage dans la validation des études
- Les actes de la validation des études
- L'assistance au maître d'ouvrage dans la passation des marchés de travaux

4. L'organisation et le suivi du chantier

La période de préparation

- L'organisation des intervenants
- L'organisation du chantier
- Les réunions de chantier
- Le programme d'exécution des travaux
- La sécurité et la protection de la santé des travailleurs
- Le registre de chantier
- Les études d'exécution
- Le VISA des études d'exécution

La phase de réalisation et la direction à l'exécution des marchés de travaux

- Les principes
- Phase exécution des travaux

Les opérations liées à la réception et le transfert de garde de l'ouvrage

- Généralités
- Les effets de la réception
- Les étapes permettant la réception d'un ouvrage selon le CCAG-Travaux
- Les documents fournis après exécution

La mise en œuvre des garanties après réception

- La garantie de parfait achèvement
- La garantie de bon fonctionnement
- La garantie décennale

Reconnaissance de la formation

Formation professionnelle continue non certifiante. Une attestation individuelle de formation ou un certificat de réalisation est remis à l'issue de la formation.

Modalités et délais d'accès

Inscription en ligne sur www.habitat-social.com ou par bulletin adressé à inscription@habitat-social.com. Accès à la session choisie sous réserve des places disponibles. Accusé de réception sous 48 heures ouvrées. En INTRA, les dates sont convenues avec le client.

MODALITÉS TARIFAIRES

Tarif HT : 1.400 € (TVA 20%)
Tarif spécial inscription 1 mois avant :
-10%

sont inclus : les supports pédagogiques (en présentiel : les petits-déjeuners les repas et pauses-café)

ACCESSIBILITÉS

Accessibilité :
Toute les salles que nous choisissons pour les formations en présentiel sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toute question sur les conditions d'accessibilité de la salle, demande d'accessibilité de la salle, demande d'accessibilité complémentaire, en présentiel comme en distanciel : n'hésitez pas à contacter notre référent handicap Colette BOUKRIS au 01.42.29.57.50 ou cboukris@habitat-social.com

Restrictions alimentaires :
Si vous souffrez d'allergies, merci de nous en informer dès l'inscription afin que nous en informions le Chef

Financement

Financement par l'employeur ou le client. Une prise en charge peut être sollicitée auprès d'un OPCO ou d'un autre financeur, selon ses critères et après son accord. Cette formation n'est pas proposée au titre du CPF. Conditions de règlement et de prise en charge : CGV disponibles sur www.habitat-social.com.

Positionnement

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Calendrier des sessions

Dates et disponibilités : www.habitat-social.com ou 01 42 29 57 50.
23/02/2027 au 24/02/2027
13/10/2027 au 14/10/2027